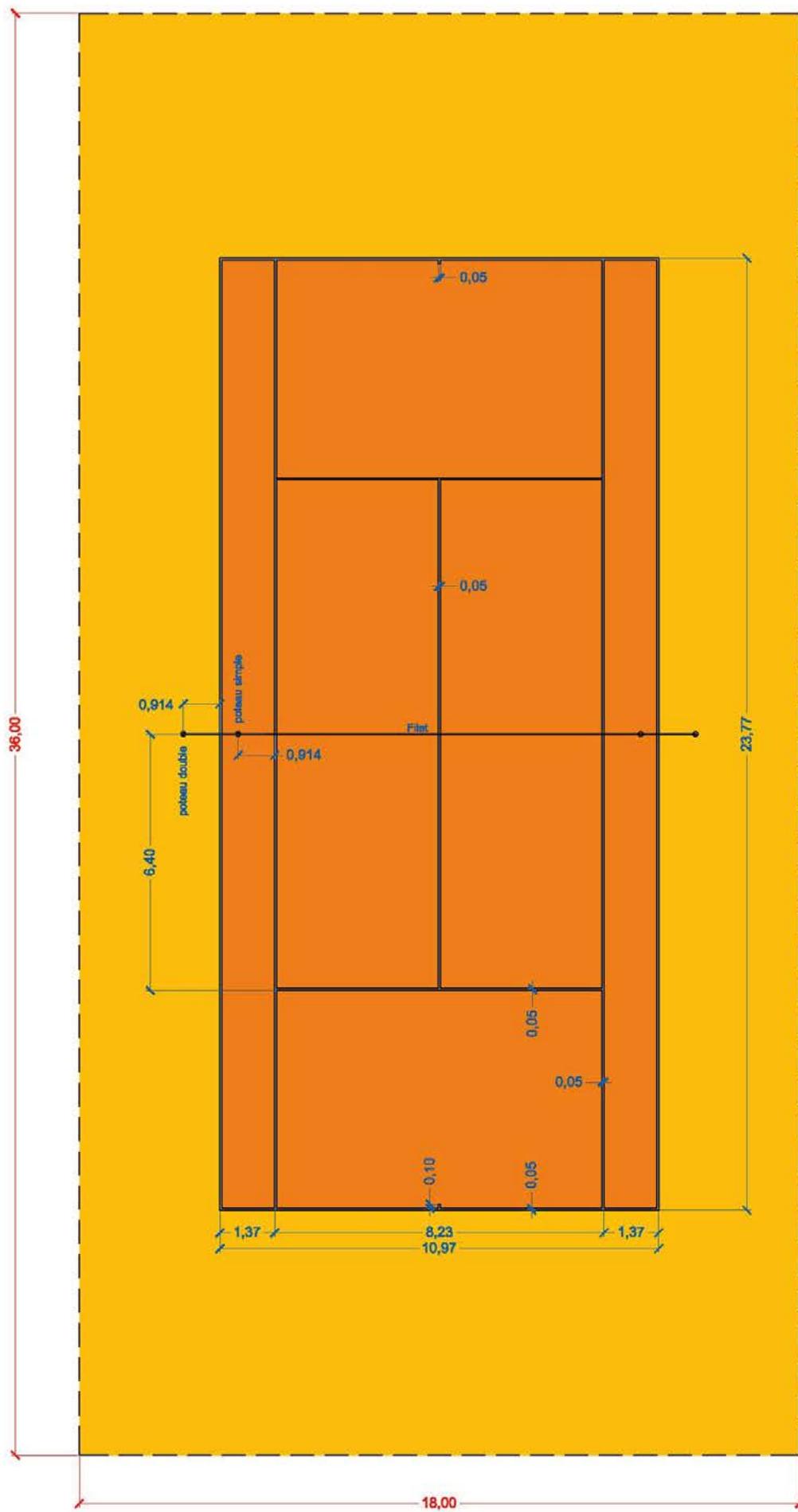


TENNIS (EXTÉRIEUR)



TRACÉ ET DIMENSIONS DU TERRAIN



TRACÉ ET DIMENSIONS DU TERRAIN DE MINI - TENNIS



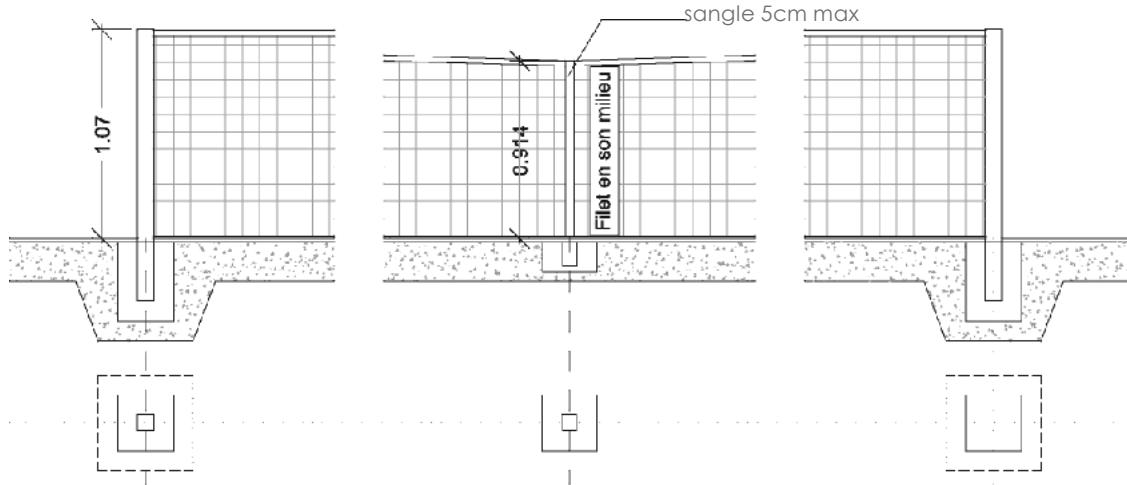
TENNIS EXTÉRIEUR	Groupe mondial	International championnat première série	Club et Loisir	REMARQUES
DIMENSIONS	implantation orientation des terrains	Grand axe du terrain orienté Nord/Sud		Le tracé des lignes est compris dans les dimensions des terrains
	Aire de jeu	Longueur : 23,77 m Largeur : simple 8,23 m et double 10.97 m		
	Reculs	Arrière : 8,23 m Latéral : 4,57	Arrière : 6,4 m Latéral : 3,66 m	
	Zone libre	Longueur : 40,23 m Largeur : 20,11 m	Longueur : 36,57 m Largeur : 18,29 m	
	Distance entre deux terrains parallèles		Longueur : 34,77 m Largeur : 17,07 m 36 m 18 m	
REVETEMENT DE SOL	Nature	Revêtement souple Glissade et rebond adaptés Voir cadre normatif pour les revêtements de sols sportifs en vigueur		Prévoir un système de récupération et d'évacuation des eaux. Si arrosage nécessaire, prévoir un système automatique à l'extérieur de l'aire de jeu.
	Etudes préalables	Voir cadre normatif pour les revêtements de sols sportifs en vigueur		
	Couleur	Contraste entre le tracé, l'aire de jeu et la zone de recul		
	Planéité	4 mm à la règle de 2 m 3 mm à la règle de 30 cm Pente < ou = 1 % (double pente conseillée)		
	Largeur des lignes	Ligne de fond : 2,5 à 10 cm (5 cm) Ligne médiane : 5 cm Le tracé : 2,5 à 5 cm (5 cm)		
	Couleur des lignes	Blanches		
	Entretien	Selon la nature du terrain, Voir cadre normatif pour les revêtements de sols sportifs en vigueur		
ECLAIRAGE	Eclairage moyen	1076 lux Groupe mondial et ATP/WTA Tour	ATP Challenger 750 lux IFT Pro Circuits 500 lux	Placer les sources lumineuses en dehors de l'aire de jeu
	Uniformité	0,7		
	Nombre de points de mesure	15 points	13 points	
	Système d'éclairage	Fournir une étude photométrique, considérer les paramètres de performances des appareils suivants: rendement, faible consommation, durée de vie des appareils, allumage par terrain Prévoir les câbles lors de la rénovation. Norme NBN EN 12193 d'application L'étude du placement éventuel des LEDS est obligatoire		
Clôture	Hauteur	3 m, l'ancrage de la clôture doit être prévu dans du béton. Selon l'implantation du terrain, prévoir une étude d'exposition aux vents afin de déterminer la section des piquets et type de grillage.		éviter le placement de publicité pouvant engendrer une déformation des clôtures
TRIBUNES		- Prévoir une capacité adaptée aux perspectives sportives du club - Privilégier une jonction directe avec la cafétéria - Eviter l'accessibilité des spectateurs à l'aire de jeu		

Normes fédérations

Recommandations Infrasports

1. MATERIEL SPORTIF

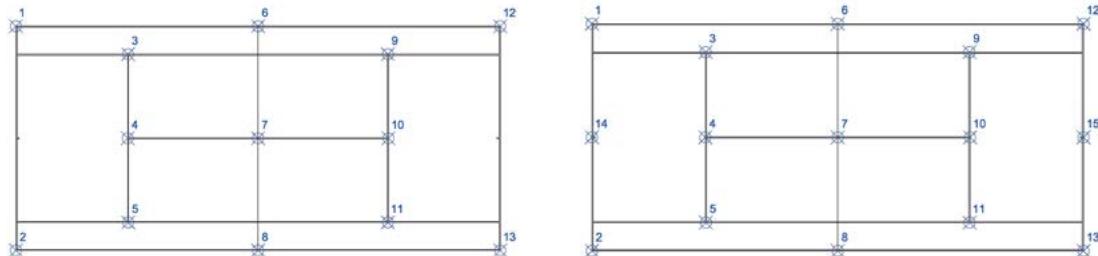
- 1.1. Filets
- 1.2. Poteaux
- 1.3. Bandes



2. LES POINTS DE MESURE DE L'ÉCLAIRAGE

2.1. Le schéma «Club et Loisir»

2.2. Le schéma «Groupe mondial et international»



3. LE MINI TENNIS (VOIR SCHÉMA PAGE 2)

- 3.1. Les courts de mini - tennis «Format Rouge» sont des rectangles de 5,49 x 10,97 m, divisés en leur milieu par un filet d'une hauteur de 0,80 m sans piquet de simple.
- 3.2. Les courts de mini-tennis «Format Orange» sont des rectangles de 6,5 x 18 m en simple (8,23 x 18 m en doubles) divisés en leur milieu par un filet d'une hauteur de 0,80 m sans piquet de simple.
- 3.3. Les courts de mini-tennis «Format Vert» sont des rectangles de 8,23 x 21 m en simple et en double divisés en leur milieu par un filet d'une hauteur de 0,914 m sans piquet de simple.
- 3.4. Les courts de mini-tennis «Format Jaune» sont des rectangles de 8,23x 23,77 m en simple (10,97 x 23,77 m en double) divisés en leur milieu par un filet d'une hauteur de 0,914 m avec piquet de simple.

4. LE TENNIS EN CHAISE

Le tennis en chaise roulante suit les règles de la Fédération internationale de tennis. Les dimensions du terrain et la hauteur du filet sont les mêmes qu'au tennis traditionnel

TENNIS (EXTÉRIEUR)

infrasports.infrastructures@spw.wallonie.be

L'ensemble des fiches techniques est disponible
sur le portail infrastructures.wallonie.be

Cette fiche a été avalisée par:

l'Association Francophone de Tennis, Chaussée de Marche, 935 C - 5100 WIERDE Tél. 081 55 41 70 • Fax. 081 55 41 79
Email: info@aftnet.be • www.aftnet.be

Editeur responsable: Etienne Willame, Directeur général - SPW Mobilité et Infrastructures
8, Boulevard du Nord 5000 Namur

ISBN: 978-2-8056-0782-0 • EAN: 9782805607820 • Numéro de dépôt légal: D/2025/11802/165